

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET
EUROPÉENNES

—
Le Ministre
—

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, LE

23 JUIL. 10 003082CM

Monsieur le Président,

Cher Pierre Bercis

Votre courrier du 19 avril dernier a retenu toute mon attention. Je comprends votre émotion et votre malaise par rapport à la décoration de M. Ricardo Cavallo dans l'Ordre national du Mérite.

Comme vous l'indiquez, cet ancien officier de la marine argentine avait été affecté à l'ambassade d'Argentine à Paris, entre 1982 et 1985, en tant qu'attaché naval ; c'est dans ce cadre qu'il avait été admis, en 1985, dans l'Ordre national du Mérite, au grade d'Officier.

Arrêté par Interpol au Mexique en 2000, puis extradé en Argentine en 2008, il est aujourd'hui l'un des 19 co-accusés poursuivis pour crimes contre l'humanité, au procès des responsables de l'Ecole Supérieure de la Marine Argentine « ESMA », qui s'est ouvert à Buenos Aires le 11 décembre 2009.

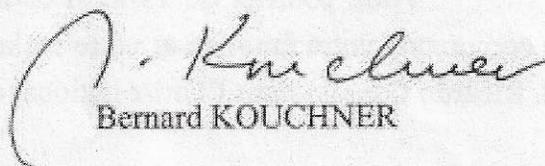
Le décret n° 2010-549, du 27 mai 2010, modifiant le décret n° 63-1196, du 3 décembre 1963, portant création d'un ordre national du Mérite, permet, désormais, d'envisager le retrait de cette distinction accordée à l'intéressé.

.../...

Monsieur Pierre BERCIS
Président de Nouveaux Droits de l'Homme (NDH)
Membre de la Commission Nationale
Consultative des droits de l'Homme
14 cité Vaneau
75007 PARIS

J'ai, donc, informé la Grande Chancellerie que si le jugement qui sera rendu confirme la culpabilité de M. Cavallo, je souhaite que la procédure prévue par le décret précité puisse aboutir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs. *et les amicaux*


Bernard KOUCHNER